

N°320

2€30

# BILLETS D'AFRIQUE

SEPTEMBRE 2022



MENSUEL D'INFORMATION SUR LA FRANÇAFRIQUE ÉDITÉ PAR L'ASSOCIATION SURVIE

## LA DIPLOMATIE AU SERVICE DE LA FRANÇAFRIQUE

CAMEROUN / AMBASSADES / RWANDA

## Amour et crimes contre l'Humanité

Les déclarations de Macron à la présidentielle de 2017 qualifiant la colonisation de « crime contre l'Humanité » sont décidément bien lointaines. C'est aujourd'hui la politique du « en même temps » qui prévaut sur les questions historiques et mémorielles : quelques petites avancées soigneusement encadrées (la commission Duclert semblant devenir le modèle *ad hoc* pour déminer les dossiers sensibles) mais un verrouillage des archives maintenu pour ne pas mécontenter les militaires ; et des déclarations bien senties pour brosser l'électorat le plus réactionnaire dans le sens du poil. Dernière en date, l'histoire de la France et de l'Algérie : « C'est une histoire d'amour qui a sa part de tragique », a expliqué Macron (Franceinfo.fr, 26/08) en marge de sa visite officielle au président Tebboune. C'est sûr que Bugeaud et Massu étaient de grands sentimentaux. Cerise sur le gâteau, une tribune du chercheur Paul-Max Morin dénonçant la « droitisation de Macron sur la question mémorielle » a été retirée du site internet du Monde pour apaiser la colère présidentielle. Selon le service de presse de l'Élysée, les déclarations de Macron auraient été mal interprétées car elles caractérisaient la période actuelle, et non la période coloniale. Une signification qui reste problématique, mais qui de plus est contredite, comme le relève Mediapart (03/22), par les propos présidentiels tenus le même jour devant les expatriés français, avec la même formule (« histoire d'amour ») qualifiant cette fois l'histoire de la France en Algérie...

## Vivement l'Ehpad

Récemment mis à la retraite après avoir exercé les fonctions de ministre de la Défense de Hollande et de ministre des Affaires étrangères de Macron (et ministre des affaires africaines dans les deux cas), Le Drian s'est confié au



**Bulletin fondé en 1993 par** François-Xavier Verschave - **Directrice de la publication** Pauline Tétillon - **Comité de rédaction** R. Granvaud, D. Mauger, O. Tobner, Y. Thomas, R. Doricant, M. Bazin, P. Tétillon, T. Noirot, E. Cailleau, M. Lopes - **Ont contribué à ce numéro** M. Derradji, L. Dawidowicz - **Image de couverture** : John Beurk - **Édité par** Association Survie, 21 ter rue Voltaire - 75011 Paris - **Tél.** (+33)9.53.14.49.74 - **Web** <http://survie.org> et <https://twitter.com/Survie> - **Commission paritaire** n°0226G87632 - **Dépôt légal** septembre 2022 - ISSN 2115-6336 - **Imprimé par** Imprimerie Notre-Dame, 80 rue Vaucanson, 38830 Montbonnot Saint Martin

*Télégramme* (04/06) sur « sa vie normale, sa relation à Macron, son nouveau combat ». Où l'on apprend que celui qui se flattait d'avoir noué des relations personnelles avec quelques-uns des pires dictateurs africains va désormais « rentrer dans une ONG de développement, Acted, qui est l'une des plus importantes organisations humanitaires de la planète », car « c'est une ONG d'action et non de protestation ». Que l'on se rassure, le remplacement de Le Drian n'augure aucune rupture politique au sommet de l'État. Selon Jeune Afrique (20/07), c'est, « entre autres, sur les conseils de Jean-Yves Le Drian », que la visite de Macron à Paul Biya au Cameroun a été décidée. Le président français aurait par ailleurs « demandé à son ex-ministre Jean-Yves Le Drian d'appuyer ses successeurs aux armées, Sébastien Lecornu, et aux affaires étrangères, Catherine Colonna, sur les dossiers africains » (Africa Intelligence, 26/07).

## Patron heureux

Interviewé par Jeune Afrique (05/08) à l'occasion de la tournée africaine d'Emmanuel Macron, le président du Conseil français des investisseurs en Afrique (CIAN), Etienne Giros fait preuve du même optimisme que ses prédécesseurs. Selon lui, « Les entreprises françaises sont exonérées de ce sentiment » d'hostilité croissante en Afrique contre l'arrogance de la politique française. Sans doute n'a-t-il jamais entendu parler des entreprises Auchan, Orange, Eiffage ou Total au Sénégal, prises pour cibles en mars 2021 par une jeunesse sénégalaise excédée par les privilèges dont elles bénéficient. Un phénomène déjà observé également au Cameroun. Giros tient également à s'inscrire en faux contre les thèses déclinistes à la mode. On sait que les parts de marché des entreprises françaises ont baissé en pourcentage, mais augmenté en volume ces dernières années, tout simplement car le marché africain a grossi. Ainsi « l'année 2021 a (...) été marquée par une augmentation de 10 % des échanges (4,6 milliards d'euros) entre la France et l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) par rapport à 2020. » Par ailleurs, explique Giros, « les entreprises françaises créent beaucoup de filiales en Afrique, et (...) ces dernières n'entrent pas en compte dans les statistiques douanières ». Selon « le dernier Rapport 2022 sur l'investissement dans le monde de la Conférence

des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced), publié le 9 juin, (...) les plus gros détenteurs d'actifs étrangers en Afrique sont le Royaume-Uni (65 milliards d'euros) et la France (60 milliards d'euros) », rappelle *Jeune Afrique*.

## Patron malheureux

Mis en cause pour les liens d'une de ses filiales avec un groupe rebelle en Centrafrique dans un rapport de l'ONG The Sentry d'août 2021, l'entreprise française de boissons Castel, omniprésente en Afrique, est sous le coup d'une enquête pour complicité de crimes contre l'humanité. La Sucrerie africaine de Centrafrique (Sucaf RCA), filiale de la Somdiaa, elle-même filiale du groupe Castel, a en effet financé le groupe UPC afin de maintenir ses activités et en dépit des exactions commises par cette milice. Selon Alexandre Vilgrain, dirigeant historique de la Somdiaa, le rapport interne qu'il a commandité exonérerait l'entreprise de toute faute. Mais Vilgrain a quand même été poussé vers la sortie par Castel (il a aussi perdu son poste de président du CIAN) et sa défense change désormais de registre, : « Si comme l'affirme The Sentry, la Sucaf a travaillé main dans la main avec l'UPC et serait complice de crimes contre l'humanité, alors les ONG sur place, les forces militaires françaises [Sangaris] et onusiennes [Minusca], mais aussi l'ambassade de France toujours destinataire des rapports de sécurité, risqueraient d'être poursuivis pour non-dénonciation de crimes. » (LeMonde.fr, 12/07) A bon entendeur...

## C'est Royal

Alors que les mises en examen dans la famille Bongo se succèdent dans l'affaire dite des Biens mal acquis, c'est avec un réel empressement que Ségolène Royal, qui fréquente également le clan Biya au Cameroun, a joué le rôle « d'invitée spéciale » de la présidence gabonaise à l'occasion de « la semaine africaine pour le climat » qui précède la COP 27, signale *Libération* (01/09). « Lee White, ministre des Eaux et Forêts, le seul Occidental du gouvernement gabonais, salué avec chaleur par Ségolène Royal, est accusé de détournement de fonds, non seulement par ses propres services mais aussi par l'Agence française de développement (AFD), comme *Libération* l'avait révélé lors d'une autre grand-messe de "greenwashing" orchestrée en octobre, à la mairie de Paris », rappelle le journal.

L'annonce avait fait scandale dans les milieux progressistes africains : Macron allait rendre visite à la tyrannie africaine la plus invétérée dans la corruption, la persécution des opposants, les atteintes aux droits de l'homme, en l'occurrence « au Cameroun de Paul Biya », selon le titre du livre que la journaliste Fanny Pigeaud a consacré à un pays gouverné par la terreur depuis plus de soixante ans sous une dictature inchangée. Le régime camerounais, imposé par une guerre menée par la France contre la résistance nationaliste, n'a jamais connu que la répression pour se maintenir au pouvoir, jusqu'à aujourd'hui avec la guerre menée au NOSO (Nord Est-Sud Ouest) contre les droits de la minorité anglophone. Biya, entré à la Présidence camerounaise en 1962 comme chargé de mission, y a occupé tous les postes avant de supplanter Ahmadou Ahidjo à la tête de l'État en 1982. Il y est toujours aujourd'hui, despote d'un régime clanique appuyé sur la violence armée, la fraude massive, la corruption généralisée.

C'est à ce fleuron de la morale politique, que le président français a rendu une visite, gage de l'amitié fidèle de l'État français. La realpolitik a quand même des limites, ne serait-ce que celle d'un minimum de décence. La conférence de presse des deux présidents (à voir sur le compte twitter de l'Élysée) a été d'un burlesque achevé. Biya, après avoir lu son papier, non sans difficulté - « la guerre en Ukraine avec les destructions et les souffrances qu'elle organise, euh qu'elle occasionne » - n'a rien compris aux questions qui lui étaient posées, qu'il a fallu lui répéter jusqu'à cinq fois. Macron s'y est mis avec la jubilation qu'il montre à enfoncer dans le ridicule un président africain.

La comédie des questions des « journalistes » n'a pas manqué de sel. Le représentant de la CRTV, télé d'État camerounaise, a demandé stupidement pourquoi la France fournissait des armes à l'Ukraine plus qu'au Cameroun. Il fut aisé à Macron de répondre que c'était

faux, que la France armait et formait l'armée camerounaise, dont acte. La représentante de France Télévisions a demandé gentiment à Macron ce qu'il pensait de l'offensive russe en Afrique, ce qui a permis à ce dernier de s'en prendre à la « propagande russe » qui répand des « mensonges » pour attiser le sentiment anti-français et s'emparer des ressources de l'Afrique.

Notons que ce thème est également relayé par Anne-Cécile Robert (*Monde Diplomatique*, 09/2022) : « La propagande russe et chinoise, certes mensongère quand elle fait de la France la cause de tous les maux du continent, à commencer par le « mal-développement... », alors que la France, dit-elle, a plaidé constamment pour une « aide au développement ». Qu'on nous explique donc pourquoi, dans un continent globalement au bas de l'échelle de l'indice de développement humain, conséquence indéniable de la colonisation européenne, l'empire français bat tous les records de nullité. Le Cameroun, riche en ressources, est 188ème, derrière le Kenya,

moins bien doté, 185ème ; le Ghana et la Côte d'Ivoire, pays jumeaux, sont respectivement 180ème et 209ème et, dans les 5 derniers du classement, il y a 3 pays francophones, Tchad 225ème, Niger 226ème, République centrafricaine 227ème, tandis que le Malawi, le plus pauvre en ressources, réussit à les dépasser à la 210ème place. Il y a donc bien une spécificité française dans l'échec du développement « aidé » dans sa zone d'influence.

Comme on a pu le constater, il fut étrangement beaucoup question de l'Ukraine dans cette visite de Macron à Yaoundé, mais rien, absolument rien, ne fut précisé, dit, ni par les présidents, ni par les journalistes, sur les destructions et les souffrances infligées dans le NOSO, à quelques centaines de km de là, au peuple ambazonien. Quoi ? Qui ça ? Où ça ?

*Odile Tobner*

## LA FRANCE RINGARDE

## Sommaire

2 LES BRÈVES DE LA FRANÇAUFRIQUE

3 ÉDITO

4 CAMEROUN Macron au pays des faux-semblants

7 INTERVIEW Les ambassades de la Françafrique

10 RWANDA Quatrième condamnation en France pour génocide

# CAMEROUN : MACRON AU PAYS DES FAUX-SEMBLANTS

Lors de sa nouvelle "tournée africaine", le président français a tenté d'escamoter le scandale de sa visite à Paul Biya derrière des annonces mémorielles et un dialogue factice avec la société civile. Sans vraiment désamorcer le rejet de sa politique africaine.

« Sape[r] en quelque sorte les sous-jacents » du sentiment de défiance en Afrique vis-à-vis de la France, voilà ce que pense faire Emmanuel Macron. Il l'a expliqué en ces termes à la traditionnelle Conférence des ambassadrices et ambassadeurs, le 1er septembre 2022, en précisant devant les diplomates : « C'est parce qu'on aura une vraie politique partenariale qui passe par la culture, le sport et qui valorise la diaspora, qu'on enlèvera, si je puis dire, les sous-jacents du narratif russe, chinois ou turc, qui viendraient leur expliquer que la France est un pays qui fait de la néo-colonisation et qui installe son armée sur leur sol. » À l'écouter, le rejet populaire de la politique française en Afrique ne serait que le résultat de la propagande des adversaires impériaux de la France. Il est vrai que ceux-ci ne se privent pas pour souffler sur les braises, mais ils n'ont pour ainsi dire qu'à se baisser pour ramasser des arguments, tant l'actualité franco-africaine leur en fournit – y compris dans la première "tournée africaine" du président français depuis sa réélection.

Les diplomates avaient conscience que la première étape, au Cameroun, pays dirigé par le quasi nonagénaire Paul Biya, était politiquement sensible : s'afficher auprès du plus vieux despote d'Afrique n'est pas un gage de renouveau, surtout lorsque celui-ci s'apprête à célébrer en novembre le quarantième anniversaire de son arrivée à la tête de l'État et que son armée mène depuis cinq ans une guerre contre sa population anglophone. Un tel déplacement risquant d'alimenter le rejet populaire de la politique française en Afrique, il fallait un enrobage pour tenter de lui donner une apparence de légitimité.

## « Plan de reconquête »

En mai 2021, le président français avait fait part de son optimisme : « Nous allons déboucher sur une forme de programme, stratégie, un plan de reconquête ! », avait-il annoncé depuis l'Afrique du Sud, en présence de l'historien camerounais Achille Mbembe, au sujet du sommet Afrique-France de Montpellier

prévu quelques mois plus tard. Le 8 octobre, la presse française saluait majoritairement un exercice « nouveau », « inédit », où le président français répondait, dans un de ces *stand-up* dont il a le secret, à des interpellations (parfois théâtrales) qu'une poignée de "représentant.es" de la société civile de pays d'Afrique francophone avaient préparées quatre jours durant lors d'un séminaire de travail chaperonné par l'Élysée<sup>1</sup> et Achille Mbembe. Dans la salle, environ deux mille membres des diasporas africaines en France, flattés que la République semble pour une fois un peu s'intéresser à eux, côtoyaient un millier de jeunes militant.es et d'entrepreneuses ou entrepreneurs sélectionnés par les ambassades françaises en Afrique. Dans le lot, environ quatre-vingt jeunes avaient fait le déplacement depuis le Cameroun, pays d'origine de Mbembe.

« L'un des objectifs du Nouveau sommet était d'obtenir de la France un positionnement clair sur des questions cruciales et sur un certain nombre de défis d'avenir. Nous voulions qu'elle se situe sans ambiguïté du côté de la démocratie », se réjouissait l'historien-philosophe dans les colonnes de *Jeune Afrique* le 31 octobre 2021 en se félicitant de la création d'une Fondation de soutien à l'innovation et à la démocratie<sup>2</sup>. Et d'ajouter : « Pendant très longtemps, la France a soutenu des régimes dictatoriaux chez nous. Ils ont fini par détruire les moyens d'existence de millions de personnes. Elle doit maintenant apporter sa modeste contribution à la déconstruction de la tyrannie sur notre continent. » Mbembe, qui a régulièrement dénoncé le règne de Paul Biya, a forcément celui-ci dans le radar, parmi les régimes auxquels il fait alors référence.

## La suite du sommet de Montpellier

Le 10 janvier 2022, l'Institut français du Cameroun accueille la « Séquence de Yaoundé », journée de *brainstorming* organisée par l'ambassade de France pour réfléchir aux suites à donner au sommet, avec la délégation

invitée à Montpellier. Émerge un « Conseil » de la société civile, coraqué par l'Institut français du Cameroun et le Service de coopération et d'action culturelle (SCAC) de l'ambassade, qui en fait le jour même la présentation à la presse via une plaquette : « La première mission dudit Conseil serait la mise en place d'un véritable incubateur local des sociétés civiles et de la diaspora pour susciter, structurer et accompagner l'émergence de projets locaux et bilatéraux transformateurs », tout en revendiquant de « poursuivre la dynamique engagée » pour renouveler le « partenariat » franco-camerounais « en y associant pleinement la jeunesse, les femmes et la société civile camerounaise » (lebled-parle.com, 11/01). Celui-ci devient en avril le Conseil pour le suivi des recommandations du nouveau sommet Afrique-France (CSRN), comptant « 12 membres, tous acteurs des sociétés civiles camerounaise et française » selon son président, le jeune avocat d'affaires camerounais Jacques-Jonathan Nyemb, qui a fait ses études en France, au Royaume-Uni et aux USA (La Tribune Afrique, 12 août 2022).

Mais en avril également, Moscou et Yaoundé signent un accord de coopération militaire visant selon *Jeune Afrique* (21/04) à développer « des échanges d'informations, la formation et l'entraînement des troupes, un partage d'expérience et des activités communes de lutte contre le terrorisme ou la piraterie maritime ». Sept ans après un premier accord portant sur la fourniture d'équipements militaires et d'armes au Cameroun pour lutter contre Boko Haram, cette signature fait bondir les diplomates occidentaux, qui tentent d'isoler la Russie depuis l'invasion de l'Ukraine, et inquiète à Paris : Christophe Bigot, directeur Afrique du Quai d'Orsay, se rend personnellement à Yaoundé et une vi-

1. Brief presse de l'Élysée sur le nouveau sommet Afrique-France, 1er octobre 2021.

2. Cette fondation, qui selon *Jeune Afrique* (20/07) devrait être dirigée par Achille Mbembe, est notamment destinée à soutenir des dynamiques dans la société civile de plusieurs pays d'Afrique... comme le faisaient déjà les ambassades de France et l'Agence française de développement.

site d'Emmanuel Macron est un temps envisagée, croit savoir la très informée lettre Africa Intelligence (12/05). Pourtant, ce média spécialisé constate que la menace pour la suprématie française est sans doute surévaluée : « Ces cinq dernières années, la diplomatie russe a ainsi officialisé plus d'une dizaine d'accords (RDC, Madagascar, Mali, etc.) du même type, sans que cela entraîne une intensification systématique de la présence russe sur le terrain. »

Le 21 juin, c'est au tour de Marie Audouard, conseillère Afrique adjointe d'Emmanuel Macron depuis 2017, de se rendre à Yaoundé, où elle participe notamment à une réunion du CSRN. L'information n'a pas encore circulé publiquement, mais Emmanuel Macron va venir à Yaoundé un mois plus tard. Le CSRN va être l'instance idéale pour habiller ce déplacement d'une "disruption" en termes de consultation d'une "société civile" composite, rassemblant des hommes et femmes d'affaires et quelques militant.es désabusé.es se laissant tenter par l'expérience.

Deux semaines avant le déplacement, l'Élysée et les services de l'ambassade de France multiplient les efforts pour bâtir une délégation de la « société civile française » susceptible d'embarquer à bord de l'avion présidentiel. La France se paie en effet le luxe de faire organiser au Cameroun un « débat », dans le club créé par l'ancien tennisman Yannick Noah, entre des représentants désignés des sociétés civiles des deux pays, invités à faire part au président français de leurs recommandations. Comme aucune ne concerne les fondamentaux de la Françafrique (interventions armées, bases, coopération militaire, franc CFA, appui politique et financier aux tyrans...), Emmanuel Macron n'a aucun mal à répondre. Il cultive une nouvelle fois son image de président du débat « sans tabou ».

## Une guerre peut en cacher d'autres

Emmanuel Macron sait qu'il ne pourra pas esquiver l'écrasement du mouvement indépendantiste camerounais, dans lequel la France a engagé des troupes à partir de 1955 et bien au-delà de l'indépendance officielle du pays, jusqu'à l'exécution en place publique du dernier leader de cette lutte armée, Ernest Ouandié, en janvier 1971. Comme le signale une tribune collective d'auteurs et autrices d'ouvrages relatifs à ce pan occulté de l'histoire, « un des derniers grands tabous

## NE DITES PAS « PROPAGANDE »

Souhaitant redorer l'image de la politique française en Afrique, Emmanuel Macron a rappelé, le 1er septembre à la Conférence des ambassadrices et ambassadeurs, les efforts entrepris en termes de communication et de relations publiques : « C'est pourquoi nous avons créé ces dernières années un poste d'ambassadeur dédié spécifiquement à cette question, qui est absolument fondamentale et qui, à mes yeux, est, comme je viens de l'évoquer, clé. Celle-ci, permet justement de travailler sur la diplomatie publique en Afrique, d'installer notre narratif et de donner nos arguments. »

Mais comme ce narratif et ces arguments lui semblent encore insuffisamment repris par la presse française, qui ne brille pourtant que rarement par son analyse sur les questions françafricaines, le chef de l'État a carrément appelé ouvertement à « beaucoup mieux utiliser le réseau France Médias Monde, qui est absolument clé et qui doit être une force ». Et le président, d'ajouter, tout en nuances : « [Il] y a parfois un décalage conceptuel entre l'idée que

nous nous faisons dans nos frontières de l'indépendance, ce qui est tout à fait légitime de la part des journalistes et des rédactions et la réalité à laquelle ces mêmes rédactions sont confrontées sur le terrain quand il y a des propagandes anti-françaises réelles. Nous avons besoin d'avoir des instruments de communication qui disent quand la France est attaquée à tort, qui disent ce que fait la France et qui relaient notre action [...] »

Mais qu'on ne vienne surtout pas l'accuser de dicter un récit aux journalistes : « Il ne s'agit pas de faire de la propagande, il s'agit, pour les uns de défendre de l'information libre dans un cadre construit - j'y reviendrai pour l'action plus large<sup>1</sup> - et pour les autres, de défendre partout des raisons encore plus fortes [...] » C'est le génie macronien : appeler les rédactions à mieux défendre l'action gouvernementale "et en même temps" promouvoir l'information libre.

1. Dans le même discours, le président français a annoncé l'organisation à venir cet automne des « états généraux pour une information libre »

français de l'après-guerre », cette ancienne colonie allemande sous tutelle française servit de « premier laboratoire » de la Françafrique (Le Monde Afrique, 24/07) et la France se devrait de « reconnaître la guerre du Cameroun, ses ravages humains et ses conséquences politiques au long cours ». Bien au-delà, donc, de la déclaration confuse de François Hollande, qui avait seulement évoqué en 2015 « des épisodes extrêmement tourmentés, tragiques même ».

Le sujet étant devenu incontournable, l'Élysée saute finalement sur l'opportunité pour tenter d'occulter tout ce qu'il y a de choquant à ce qu'un président français rende visite à Paul Biya. Emmanuel Macron annonce ainsi le lancement prochain d'« un travail conjoint d'historiens camerounais et français » et l'ouverture de la « totalité » des archives françaises... « à ce groupe d'historiens ». À la différence de la commission Duclert sur le rôle de la France vis-à-vis du génocide des Tutsis, qui n'intégrait aucun chercheur rwandais (cf. *Billets* n°285, mars-avril 2019), cette commission comprendra des historiens vraisemblablement proposés par Yaoundé... alors même que la dictature camerounaise, fille de cette guerre perdue

par les indépendantistes, cherche à éviter un grand déballage.

Difficile donc de prédire si cette future commission, par laquelle Emmanuel Macron cherche une nouvelle fois à graver dans le marbre une version officielle de l'histoire, permettra de faire progresser les connaissances sur cette guerre, déjà très solides (cf. *Billets* n°262, novembre 2016). S'il est notable qu'un président français a pour la première fois utilisé le mot « guerre », cette annonce – qui aurait pu être faite ailleurs qu'au Cameroun – reste bien en-deça de la reconnaissance exigée et ne garantit nullement l'ouverture inconditionnelle des archives, ni leur exploitation rigoureuse.

En revanche, le traitement médiatique de cette promesse a largement contribué à occulter une nouvelle fois la guerre en cours dans les deux régions anglophones du pays, le Nord-Ouest et Sud-Ouest (NOSO), où l'armée dite « régulière » a déjà brûlé plusieurs dizaines de villages. Les groupes rebelles, qui revendiquent depuis octobre 2017 l'indépendance après avoir assisté à la répression féroce des contestations pacifiques les mois précédents (cf. *Billets* n°272, novembre

## TOURNÉE DE COM'

Si le Bénin n'est pas le Cameroun en matière de totalitarisme et de répression, son président-businessman Patrice Talon a néanmoins engagé son pays sur la voie d'un verrouillage de plus en plus violent de la vie politique. Pour faire bonne figure, Talon a fait libérer 30 opposants le jour de la visite de Macron, lequel n'était pourtant pas venu plaider la libération des prisonniers politiques. La visite conjointe de l'exposition consacrée aux 26 œuvres des trésors royaux d'Abomey restituées par Paris en novembre dernier n'est pas non plus un enjeu majeur, à part en termes de com'. Si une loi sur d'autres restitutions est attendue en France, « on ne s'attend pas à ce que cela donne lieu à des restitutions massives. (...) L'Afrique ne souhaite pas vider les salles du Musée du quai Branly », comme l'a cyniquement expliqué Franck Paris, le « monsieur Afrique » du président français ([www.emilemagazine.fr](http://www.emilemagazine.fr), 13/07). Dans le cadre de la réorganisation de son dispositif militaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest, le Bénin fait surtout partie des pays avec lesquels la France souhaite accroître sa coopération militaire dans le cadre de la « guerre contre le terrorisme ». La France semble notamment lorgner sur l'initiative d'Accra, cadre de coopération militaire et d'opération conjointe antiterroriste, initiée en 2017 par le Bénin, le Burkina Faso, le Ghana et le Togo.

### Visite sécuritaire

Pas de coopération sécuritaire sans promotion du matériel militaire français. Le Bénin souhaite faire l'acquisition de drones, d'hélicoptères, de blindés et de matériel de surveillance pour lutter contre les tentatives d'implantation de groupes djihadistes. « Nos hommes ont besoin d'être bien formés ; on a besoin d'armement, d'équipement, de matériel militaire. Nous attendons un effort de votre part. (...) Nous avons les moyens financiers, mais aujourd'hui, avec les tensions qu'il y a dans le monde, acquérir ces équipements est problématique », a expliqué le président béninois en conférence de presse. « Pickups, déminages, gilets pare-balles, casques de vision nocturne seront livrés incessamment », a promis Macron,

et « pour les drones, nous allons avancer pour répondre à votre demande » ([rfi.fr](http://rfi.fr), 27/07). Macron aurait également proposé à son homologue les services de ses militaires pour l'aider à se doter d'une Direction générale de l'armement (DGA), à l'image de la structure française ([JeuneAfrique.com](http://JeuneAfrique.com), 28/07). Enfin nul doute qu'il y a une réelle convergence de vue libérale entre les deux présidents sur les questions économiques et sociales. Invité à l'université d'été du Medef fin août, le président Talon s'est par exemple vanté d'avoir « totalement dérégulé le monde du travail », expliquant qu'« au Bénin, on peut employer quelqu'un avec des contrats à durée déterminée indéfiniment » et rappelant sous les applaudissements des patrons français, les très sévères restrictions apportées au droit de grève (AFP, 31/08)

### Flagornerie à Bissau

Pour la com', l'Élysée cherchait à ce que cette tournée africaine d'Emmanuel Macron inclue une troisième étape, « probablement le Ghana ou la Guinée-Bissau, afin d'y inclure également un pays non francophone » (*Jeune Afrique*, 13/07), pour sortir du "pré carré". Bingo : une rencontre est organisée avec Umaro Sissoco Embaló, président de la Guinée-Bissau, petit pays lusophone à la vie politico-militaire tourmentée. Sa qualité de président en exercice de la Cedeao (organisation inter-étatique ouest-africaine) était indéniablement un argument pour cette étape, alors que des négociations sont en cours avec le Mali, le Burkina Faso et la Guinée Conakry sur la durée des transitions militaires et les modalités d'un hypothétique retour à des régimes civils. Les communicants élyséens n'ont d'ailleurs pas trop su quoi mettre en avant au sujet de cette étape-éclair, dans la courte vidéo de propagande « Trois jours en Afrique aux côtés de sa jeunesse » publiée fin juillet sur les réseaux sociaux : on entend donc juste Emmanuel Macron se dire « extrêmement honoré d'être le premier président de la République française à être reçu [à] Bissau »... où il s'est visiblement invité par souci d'affichage.

*Raphaël Granvaud*

2017), commettent aussi leur lot de crimes. Mais c'est bien la réponse belliqueuse du régime Biya qui est responsable de plusieurs milliers de morts et qui a finalement provoqué le déplacement interne d'un demi-million de personnes et l'exil au Nigeria d'environ 80 000 autres<sup>3</sup>. Le pouvoir français n'a que faire de ces considérations humanitaires. Venu avec Emmanuel Macron, le nouveau ministre des Armées Sébastien Lecornu en a profité pour se rendre avec son homologue camerounais à l'École supérieure internationale de guerre de Yaoundé, où il a même annoncé « le renforcement de la coopération militaire, mettant la formation au cœur de la relation bilatérale », comme s'en est vantée sur Twitter la Direction de la Coopération de Sécurité et de Défense du Quai d'Orsay.

Les enjeux économiques de la visite sont aussi passés relativement inaperçus. Les Brasseries du Cameroun, filiale du groupe français Castel, viennent par exemple racheter leur plus gros concurrent, Guinness Cameroon SA (jusqu'ici filiale du britannique Diageo). Castel contrôlait déjà 75 % du marché national de la bière en 2021 : ce rachat à près de 460 millions d'euros, accusé de créer une situation de monopole, doit encore être validé par les autorités camerounaises (*Jeune Afrique*, 26/08). Cette petite incertitude sur ce deal serait une des raisons ayant amené J-Y Le Drian à conseiller ce voyage au président français, selon *Jeune Afrique* (20/07) : l'ex-ministre des Affaires étrangères a eu à travailler avec Emmanuel de Tilly, qui était alors président des Conseillers du commerce extérieur de la France au Cameroun, et qui y a dirigé la filiale de Castel jusqu'au 30 juin.

### Fausse notes

Paul Biya n'ayant désigné aucun « dauphin », la question de sa succession préoccupe la diplomatie française, soucieuse que le prochain chef d'État camerounais préserve bien les intérêts français. Les luttes intestines rongent le palais depuis des années mais deviennent obsédantes au vu de la santé fragile du vieux dictateur, même plus capable de mener correctement une conférence de presse — il a fallu que son homologue français lui répète les questions des journalistes. Les Camerounais s'inquiètent de plus en plus d'une éventuelle succession dynastique, au

3. Chiffres du Haut commissariat aux réfugiés au moment de la visite d'Emmanuel Macron.

4. «Quand Macron passe, les casses suivent», 25 juillet 2022, NAJA TV, <https://youtu.be/pW0l7e1JtP4>

regard du rôle croissant occupé par le fils du président, Franck Biya. Celui-ci, qui n'avait jamais participé à la vie politique du pays, occupe depuis quelques mois une fonction de conseiller auprès de son père. Emmanuel Macron l'a ainsi salué lors de sa visite au palais : un cliché qui a enflammé les réseaux sociaux.

Surtout, bien qu'ils aient laissé entendre qu'Emmanuel Macron plaiderait la cause des prisonniers politiques, ses conseillers avaient

oublié la véritable nature du régime camerounais : une dictature, certes, mais enveloppée de faux-semblants. Ainsi, la veille de l'arrivée du président, une vidéo devenue virale sur les réseaux sociaux montrait la destruction brutale d'une centaine de commerces au bord de la route qu'allait emprunter l'hôte français<sup>4</sup>. Au prétexte de sécuriser le parcours d'Emmanuel Macron, et pour l'embellir, les autorités détruisaient le moyen de subsistance d'une partie de la po-

pulation : symbole ravageur. Les images de foule en liesse accueillant le président français au sortir de l'aéroport, situé bien à l'extérieur de la capitale, n'ont pas arrangé les choses : des feuilles d'émargement indiquant les sommes d'argent versées aux militant.es du régime pour jouer les figurant.es ont rapidement circulé sur les réseaux sociaux, révélant la supercherie. De quoi « saper les sous-jacents » du narratif de l'Élysée.

Thomas Borrel

# LES AMBASSADES DE LA FRANÇAIFRIQUE

**Entretien avec Michael Pauron, dont le livre *Les ambassades de la Françafrique : l'héritage colonial de la diplomatie française* paraîtra le 22 septembre dans la collection des Dossiers noirs aux éditions Lux. Dans cette enquête, l'auteur montre que le comportement des diplomates français sur le continent africain « est le fruit d'un passé que l'ancien colonisateur entretient par intérêt ».**

**Qu'est-ce qui vous a poussé à écrire un livre sur le sujet des ambassades françaises sur le continent africain et à quelle.s méthode.s avez-vous eu recours pour cette enquête ?**

**Michael Pauron :** Il y a d'abord eu une longue période de questionnement sur la « normalité » ou l'« anormalité » des comportements des Français en Afrique subsaharienne. Cette réflexion m'a submergé lors de mes voyages sur le continent à partir de 2007. Je me suis également posé beaucoup de questions sur mes propres rapports avec les Africain.es : je n'étais pas sur le continent pour écrire sur ces sujets, mais j'ai petit à petit compris que nos rapports étaient asymétriques et que l'histoire que nous « partageons » n'avait pas le même récit, suivant que nous étions Français (blanc) ou citoyen d'un des pays colonisés par la France. Ce que je dis paraît presque évident, mais si vous n'avez pas étudié sérieusement l'histoire de la France en Afrique (soit à l'école, soit par intérêt personnel), si vous n'avez pas personnellement un lien franco-africain, si vous n'avez pas été personnellement confronté au racisme ou au moins assisté à des débats sur cette question (je viens d'un village où ce mot n'était jamais prononcé, que ce soit à l'école, dans le cercle familial ou amical, alors qu'il était latent, présent dans les expressions, les attitudes, les « blagues », etc.),

vous n'avez pas le réflexe de vous interroger sur votre propre attitude.

En résumé, j'ai donc d'abord dû faire un travail intellectuel personnel afin de réécrire le « roman » de la France en Afrique avant de mettre les mots sur ce que je voyais - racisme, arrogance, paternalisme, exploitation, sexisme, domination - et de comprendre que ces comportements étaient le fruit d'un passé que l'ancien colonisateur entretient par intérêt. Tout comme les peuples colonisés ont « transmis » les séquelles et les traumatismes de la colonisation aux générations suivantes, le système français (ses administrations et ses relais) entretient le mythe d'une supériorité civilisationnelle qui se traduit par une domination militaire, économique, politique et culturelle.

Ce constat s'est enrichi de mes lectures sur la décolonisation des esprits (d'autres que moi décryptent depuis longtemps cette transmission, comme l'auteur kenyan Ngugi wa Thiong'o), puis de mes premières enquêtes sur la diplomatie française en Afrique. Je ne parle pas de la diplomatie vue à l'échelle transnationale, ni de la Françafrique et des réseaux Foccart tels que nous avons l'habitude d'en parler, vue d'en haut ou par le prisme des barbouzeries. Mais bien des pratiques concrètes de « nos » diplomates français sur le terrain. En d'autres

termes, ce que j'ai pu constater d'inacceptable chez le Français « lambda » (touriste, expatrié...) n'est-il pas moins acceptable encore chez les premiers d'entre eux, qui sont censés représenter l'État français (et ses citoyens, dont une partie ont des racines en Afrique) et les soi-disant « valeurs françaises » - droits humains, liberté d'expression, les Lumières, etc. ? Ne devraient-ils pas donner l'exemple ?

Je ne suis ni chercheur, ni donneur de leçons. Je suis journaliste, seuls les faits et ce qu'ils disent de notre monde m'intéressent. J'ai donc enquêté en me penchant sur tous les symboles de la diplomatie française en Afrique, avec une attention particulière aux ambassades de France, à leur emplacement et aux conditions de leur installation au lendemain des indépendances de 1960 car, faut-il le rappeler, jusqu'à cette date il n'existait pas de « réseau diplomatique » dans les pays africains colonisés par la France, mais des gouverneurs avec leurs palais. Puis, je me suis intéressé aux divers canaux de communication entre les citoyens d'un pays africain et les diplomates français : les agents de sécurité des emprises diplomatiques, les employés locaux des chancelleries (cuisiniers, agents d'entretien, chauffeurs...), les services consulaires qui délivrent les visas, jusqu'aux soirées (officielles ou non) et aux rapports de couple. Sur ce dernier point,

aussi, il ne s'agissait pas de m'immiscer dans la vie privée des diplomates et de faire des leçons de morale, mais bien de savoir si, quand ils existaient, les rapports qu'ils entretenaient avec un ou une partenaire ressortissant.e du pays dans lequel ils étaient en mission s'apparentaient à des rapports « égaux » et débarrassés des clichés issus de la propagande coloniale, ou encore si leurs comportements dans ce domaines respectaient tout simplement les lois – locales, françaises et internationales – et les devoirs d'un diplomate en mission à l'étranger (représentation, conflits d'intérêt, risques de chantage, etc.).

Les témoignages ont été effarants. Bien sûr, il a fallu essayer de ne pas généraliser car, si cette enquête a été possible, c'est bien parce que tous les diplomates français ne partagent pas ces pratiques. Mais, contrairement à ce qu'a pu me dire un jour un responsable Afrique du Quai d'Orsay, les comportements inacceptables – racisme, paternalisme, exploitation, violences sexuelles... – ne sont pas un « épiphénomène ». Non. Il y a un vrai problème au sein de cette administration et les derniers événements en Afrique, contre la politique française sur le continent (comme le renvoi de l'ambassadeur de France du Mali par la junte au pouvoir), en sont une illustration. Et il me semble que de plus en plus de diplomates français partagent ce constat et commentent à l'exprimer.

Toutes les histoires qui accompagnent ma démonstration respectent les principes élémentaires du journalisme. Elles ont été évidemment vérifiées plusieurs fois, confrontées aux protagonistes – avec ou sans succès. Beaucoup d'autres « affaires » n'ont pu être exploitées faute d'avoir pu, ou d'avoir eu le temps, de faire toutes ces vérifications.

### **Comment selon vous se transmet le prisme colonial à travers lequel sont appréhendées les sociétés locales par des individus n'ayant pourtant pas connu la période coloniale ?**

D'une part, l'administration française a une capacité d'inertie phénoménale. Il aura beau y avoir des déclarations d'intention, les changements en profondeur mettront encore du temps à pénétrer toutes les strates administratives et les hommes qui les organisent. Car, on l'a encore vu récemment, même lorsqu'une nouvelle génération arrive au pouvoir, les vieux réflexes ne tardent pas

à refaire surface, malgré les discours : Emmanuel Macron serrant la main de l'autocrate Paul Biya sans aucune critique ou, à Alger, parlant d'une « histoire d'amour » entre la France et l'Algérie, mettant ainsi à la marge la plus grande partie de cette histoire qui fût une agression pure et simple. D'ailleurs, ceci ne concerne pas que l'héritage colonial. Il y a aussi, par exemple, une persistance du sexisme au sein des administrations françaises : l'ancien ambassadeur de France en Côte d'Ivoire a par exemple été sanctionné pour des faits de violences sexistes et sexuelles au sein des ambassades qu'il a dirigées et à l'encontre de diplomates françaises (affaire que j'ai révélée dans *Mediapart* en 2020).

Comment une administration et ses représentants peuvent-ils se métamorphoser si toute l'infrastructure qui l'entoure et la fait fonctionner – de l'école au recrutement, en passant par le discours des chefs – n'évolue pas ? Chez « nos » diplomates, l'Afrique reste le parent pauvre de la diplomatie : nous y avons plus du tiers de nos ambassades dans le monde, mais seuls quelques passionné.e.s souhaitent vraiment y faire carrière, contrairement à Washington, Pékin ou Moscou. C'est encore une conséquence de l'arrogance française issue du colonialisme : au prétexte que nous le connaissons mieux que tout le monde et que notre influence y serait intangible, le continent africain serait une destination « facile » dont les postes pourraient être attribués aux « moins bons » (à quelques exceptions près). La destination est en conséquence moins « prestigieuse ». « Souvent, on n'y envoie pas les meilleurs d'entre nous, hélas », m'a-t-on plusieurs fois confié.

D'autre part, il y a l'histoire géopolitique mondiale. La France n'est puissante – bien que de plus en plus relativement – que parce qu'elle a eu jadis des colonies (ce qui est également le cas des autres ex-empires, comme l'Angleterre, le Portugal, et même l'Allemagne). En d'autres termes, que ce soit dans les instances internationales comme d'un point de vue symbolique (pseudo influence), elle ne peut pas se passer de ses anciennes colonies si elle veut garder son rang de grande puissance mondiale. Observez les gesticulations de la France quand un pays du « pré carré » ne vote pas comme elle au Conseil de sécurité de l'ONU, comme lors de la condamnation de l'agression russe contre l'Ukraine, lorsqu'une majorité de pays africains s'est abstenue ! Dans l'héri-

tage politique de la colonisation, Jacques Chevallier l'explique très bien : « Le « pré carré africain » qu'elle s'est ainsi aménagé a été pour la France une ressource essentielle dans le jeu diplomatique, permettant de compenser la perte d'influence et de prestige résultant de la fin de l'Empire colonial. (...) La décolonisation n'a qu'exceptionnellement, et souvent de manière temporaire, entraîné la rupture de ces liens : des relations étroites ont généralement été maintenues – relations fondées, comme dans la période coloniale, sur un rapport de domination ».

Enfin, la diplomatie économique a pris une telle importance au sein de l'administration et dans la mission des diplomates qu'elle autorise tous les excès. Un ancien ambassadeur au Mali, après le coup d'État de 2012, le disait sans ambages, plus ou moins en ces termes : « Les droits de l'homme ne m'intéressent pas. Seule l'économie compte. » Elle ne s'embarrasse guère d'éthique, du moment que la France et ses entreprises engrangent des bénéfices. Si maintenir un rapport de domination permet de préserver son influence et d'accumuler des richesses, pourquoi s'en priver ? Elle ne fait pas moins que la Chine ou la Russie. Tout ceci contribue bel et bien à perpétuer un système. Système dont les diplomates sont le prolongement sur le terrain.

### **Avez-vous pu constater, au cours de vos recherches, des tentatives de certains.e.s diplomates en poste sur le continent africain de « remettre en question », ne serait-ce qu'à la marge, cet héritage colonial, par une pratique plus rigoureuse de leur métier par exemple ?**

Comme je le disais, cette enquête n'aurait pas été possible si certains diplomates (qui pour la plupart ont préféré tout de même garder l'anonymat) n'avaient pas cette conscience et cette volonté de rééquilibrer les rapports. Mais, bien souvent, ce ne sont pas ceux qui font les « meilleures » carrières, ou les carrières les plus longues, sur le continent africain. Beaucoup ont subi les coups de sang de Paris alors qu'ils tentaient de défendre une autre ligne – même très argumentée. D'autres ont préféré partir, écoeurés par ce qu'ils avaient pu vivre ou voir. Enfin, le fait que certaines « élites » africaines soient liées aux intérêts de la France – ou inversement – a pu freiner les ardeurs de certains diplomates. « Si nous ne le fai-

MICHAEL PAURON  
**LES AMBASSADES DE LA FRANÇAIFRIQUE**  
 L'HÉRITAGE COLONIAL DE LA DIPLOMATIE FRANÇAISE

sons pas, d'autres prendront notre place », entend-on, avec des références récurrentes à la Chine, et aujourd'hui à la Russie... Tout ceci ne contribue pas à encourager un ré-équilibre des relations, malgré quelques bonnes volontés.

**On voit monter depuis quelques années dans les rues de plusieurs capitales du continent une remise en question de la présence française en Afrique. Mais qu'en est-il plus précisément du regard que portent les Africain.e.s sur le comportement des diplomates français.e.s en poste dans leur pays ?**

Assez traditionnellement, les manifestations « contre la France » sont presque toujours dirigées vers l'ambassade de France car elle symbolise l'État et sa politique. Plus rarement (comme en Côte d'Ivoire), le mécontentement est dirigé vers les bases militaires françaises et les grands symboles économiques de la France (stations Total, supermarchés, etc.). Dans les anciennes colonies françaises, les ambassades de France ont presque toujours été conçues en suivant quelques principes de base : sa visibilité et son architecture imposante, qui devaient véhiculer l'« excellence » et la domination culturelle française ; sa situation géographique, souvent très proche des palais présidentiels africains (quelques centaines de mètres). Les résidences de France, où logent les ambassadeurs et où sont organisées des

événements récurrents comme la fête du 14 juillet, devaient elles aussi respecter un certain standing. Elles sont bien souvent implantées sur des parcs immenses, aux plus beaux emplacements de la capitale. Certaines joueront des rôles essentiels lors de crises africaines, comme en Côte d'Ivoire en 1999 et en 2002. Souvent, les emprises diplomatiques (ambassades comme résidences) ont été installées dans des espaces correspondant aux quartiers européens durant la colonisation, d'où étaient exclus les Africains. Symboliquement, tout ceci adresse un message très fort sur la place de la France mais aussi le statut des diplomates français.

Hormis ces symboles visés par les Africain.e.s mécontents, il y a ce que vivent certains d'entre eux au contact de cette « excellence française » (du touriste à l'expatrié). Une frustration qui a pu se diffuser au sein des populations et nourrir des ressentiments. Je rapporte par exemple le témoignage d'un ancien cuisinier d'un consul français, qui explique comment, très vite, ses rapports se sont dégradés avec le couple consulaire parce qu'il refusait de réaliser des tâches qui, selon lui, n'étaient pas celles d'un cuisinier de son niveau (il avait été débauché d'un restaurant coté), comme faire le ménage en dehors de sa cuisine, débarrasser la table quand on le sifflait ou faire la plonge. Il y a aussi le témoignage d'un chauffeur de diplomate, dont les compétences sont du jour au lendemain remises en cause après cinq années de service sans histoire, parce que, selon ce haut fonctionnaire, le chauffeur freinait trop fort. Il lui a dit qu'il devait savoir freiner sans renverser un « gobelet d'eau posé sur le tableau de bord » ! Imaginerait-on une scène identique avec un chauffeur d'ambassade aux États-Unis ? Rappelons que ces pilotes ont des compétences pointues, ils sont formés pour sauver la vie de ces hauts fonctionnaires en cas d'attaque et disponibles presque 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Pour un salaire bien souvent misérable et une protection sociale quasi inexistante. Tous ces témoins gardent une rancœur tenace contre ces représentants de la France.

**Il arrive parfois que des ambassadeurs en poste se fassent les « porte-paroles officiels », voire les lobbyistes des autorités des pays dans lesquels ils sont nommés. Avez-vous pu observer des comportements similaires durant vos**

**recherches ? Plus largement, les dynamiques que vous évoquez sont-elles unidirectionnelles ?**

Le pantouflage est une vraie tradition au Quai d'Orsay qui ne se dément pas avec le temps. Il a été dénoncé par d'autres que moi, comme Antoine Glaser ou Vincent Jauvert. Il a même tendance à s'institutionnaliser : plus personne ne trouve rien à y redire et les anciens réseaux « opaques » sont aujourd'hui quasi officialisés. Dans un sens comme dans l'autre, c'est à dire que ce soit pour défendre les intérêts de la France ou ceux de régimes africains auprès de la France, les diplomates qui ont eu une carrière en Afrique ont une fâcheuse tendance à y retourner dès le lendemain de leur retraite. On voit surtout des carrières dans le secteur privé. Ils y sont même encouragés, désormais, au sein du Quai, alors qu'ils sont encore en poste, l'administration organisant des réunions avec les entrepreneurs hexagonaux souhaitant développer leurs activités en Afrique et incitant ses diplomates à la mobilité dans le privé (mises à disposition sur une période donnée, généralement un an ou deux). Ce phénomène est particulièrement possible dans les anciennes colonies françaises d'Afrique car l'ambassadeur y a un statut particulier qui lui permet d'accéder directement au chef de l'État, souvent le principal (sinon le seul) décideur.

Il y a eu quelques personnages, qui, à l'inverse, ont été de véritables intermédiaires au services d'autocrates africains - comme Yvon Omnes, ancien ambassadeur de France au Cameroun qui avait fini par s'installer au palais d'Etoudi et par devenir le conseiller de Paul Biya. Je raconte également l'histoire plus récente d'un ancien ambassadeur de France en Guinée Équatoriale, alors dans un placard au quai d'Orsay, qui a proposé ses services auprès du dictateur Teodoro Obiang Nguema Mbasongo. Il lui promettait d'intervenir pour lui dans l'affaire des Biens mal acquis - dans laquelle le fils Obiang, Teodorin, a finalement été condamné en France dans un procès historique mené notamment par Sherpa. Mais il me semble que les gains financiers que procure le secteur privé français en Afrique est aujourd'hui plus attractif pour les anciens diplomates que de se mettre au service d'un régime africain. Malgré tout, la frontière entre les intérêts des uns et des autres est très ténue.

*Propos recueillis par Mehdi Derradji*

# QUATRIÈME CONDAMNATION EN FRANCE POUR GÉNOCIDE

**Du 9 mai au 12 juillet 2022 le procès de l'ancien préfet rwandais Laurent Bucyibaruta a eu lieu dans l'enceinte de la Cour d'assises de Paris. Celle-ci a entendu et vu une centaine de témoins cités par le parquet, la défense ou les parties civiles avant de délivrer son verdict : 20 ans de réclusion criminelle pour complicité de crime de génocide à l'encontre des Tutsis et de crime contre l'Humanité en 1994.**

**A** l'origine de la plainte, des témoignages de rescapé-es avaient été recueillis au Rwanda dès 1997 par un étudiant en droit rwandais. Retourné pour une seconde fois au Rwanda en 1999, il contactait l'association Survie qui le mettait en contact avec la Fédération Internationale des Droits de l'Homme (FIDH). Celle-ci déposait plainte contre Laurent Bucyibaruta le 05/01/2000. Et depuis ? Réclamé par le Tribunal Pénal International pour le Rwanda, il est arrêté en France en 2007 puis relâché, mais une instruction en droit français est ouverte, qui aboutit enfin à un procès 15 ans plus tard.

## Qui est Laurent Bucyibaruta ?

C'est la première fois qu'était jugée en France une personne aussi haut placée dans l'administration rwandaise. Laurent Bucyibaruta est l'un des 11 préfets en poste au Rwanda en 1994 lorsque débute le génocide des Tutsis. A ce moment-là, le Rwanda est organisé selon un maillage territorial étroit basé sur les préfectures, subdivisées en sous-préfectures, communes, secteurs et enfin cellules. Le préfet est donc à la tête de ce maillage, il occupe un rôle pivot, considéré comme l'homme le plus puissant dans sa province, après le président de la République. Il est notamment responsable de la sécurité de ses administrés.

Laurent Bucyibaruta a été décrit lors des réquisitions des avocates générales comme un « administrateur zélé », « efficace », en 1994 il a déjà une longue carrière derrière lui à divers postes de l'administration rwandaise. Il est préfet de Gikongoro depuis 1992 et c'est pour des faits commis dans cette préfecture qu'il était jugé à Paris. Il est mis en accusation pour son rôle présumé dans 4 massacres de très grande ampleur : le massacre dans l'église de Kibeho du 11 au 15 avril au cours duquel environ 25 000 Tut-

sis ont été tués, le massacre à l'école technique de Murambi le 21 avril où 45 000 Tutsis ont été assassinés en une nuit, et quelques heures plus tard le même jour les massacres des paroisses de Cyanika et Kaduha où environ 15 000 Tutsis sont tués dans chaque lieu (une partie d'entre eux sont des personnes qui ont réussi à s'échapper de Murambi et qui ont pensé trouver refuge dans les paroisses à proximité). Le rôle du préfet est également pointé dans le massacre de 90 élèves à l'école Marie-Merci de Kibeho au début du mois de mai, de même que pour les meurtres de prisonniers à la prison de Gikongoro, et pour l'ensemble des massacres commis sur les barrières et lors des rondes pendant tout le génocide.

Si le génocide est particulièrement meurtrier dans la préfecture de Gikongoro, et dans les préfectures voisines de Butare et de Kibuye, c'est parce que les Tutsis y vivent plus nombreux que dans d'autres parties du Rwanda. C'est aussi dans la préfecture de Gikongoro, voisine du Zaïre, qu'est déployée l'opération Turquoise menée par la France.

## Ce que le procès a permis d'entendre

Pour juger un homme, il faut avant tout éclairer le contexte du crime commis. Ainsi juger le crime de génocide permet de dire et de faire entendre devant une cour française l'existence du génocide des Tutsis au Rwanda, son caractère planifié, organisé, systématique.

A travers les exposés des témoins de contexte (chercheur.ses entendu.es afin d'expliquer ce que fut le génocide des Tutsis aux jurés), les auditions des dizaines de témoins de faits reprochés à l'accusé, puis les plaidoiries des avocat.e.s des parties civiles et les réquisitions des avocates générales, ce sont à la fois le caractère implacable de la logique génocidaire et la tragédie vécue par

les Tutsis de la préfecture de Gikongoro qui sont décrits très précisément à la cour et aux juré.e.s. A Murambi, à Kaduha comme à Cyanika, les attaques sont réalisées dans une coordination et une continuité absolue au cours d'une même journée selon des modes opératoires identiques : les Tutsis y ont préalablement été réunis, ils ont été gardés de force dans ces lieux pendant plusieurs jours, désarmés et privés d'eau et de nourriture afin de les affaiblir. Des responsables administratifs ou militaires ont ensuite donné leur feu vert aux grands massacres, et les forces de gendarmerie ou les militaires se sont joints aux miliciens, exterminant indistinctement les femmes, hommes et enfants tutsis, avec une grande cruauté. En outre, tous les voisins ont été sollicités pour les renforcer pour empêcher les survivants de s'enfuir et pour les achever. A Kaduha, des Tutsis ont été forcés de creuser leurs propres fosses communes avant le début des massacres. A Murambi et Cyanika, les autorités civiles ont organisé l'enfouissement des corps, des prisonniers sont réquisitionnés et le ministère des travaux publics prête des bulldozers.

La feuille de motivations de la cour, publiée à l'issue du verdict, établit ainsi que « Un tel degré d'efficacité dans l'exécution des massacres de Tutsis permet d'affirmer que ce résultat inouï n'a pu être atteint qu'en raison d'une organisation collective reposant nécessairement sur un plan concerté tendant à exterminer le groupe ethnique tutsi. ».

Le procès a également donné lieu à une analyse précise de la rhétorique et du double langage employé par les génocidaires, à travers l'examen d'un message de « pacification » diffusé par Laurent Bucyibaruta le 29 avril 1994 pour « ramener le calme dans la préfecture », appelant à la fois à cesser les violences et à poursuivre la traque de « l'ennemi ».

Enfin, les audiences ont également permis d'évoquer le rôle de la France, notamment à travers les plaidoiries des deux avocats de Survie, partie civile, qui ont éclairé la préparation du génocide et le rôle des autorités locales. Me Hector Bernardini a rappelé qu'avant 1994, la formation donnée par les militaires français à leurs homologues rwandais reposait sur la doctrine de la guerre contre-insurrectionnelle. Sa plaidoirie en a décrit les trois piliers : le déracinement et le regroupement de la population tutsie, la guerre sur le terrain de l'information pour déshumaniser « l'ennemi », et l'armement des civils pour les constituer en milices et les articuler aux forces armées. Me Jean Simon a cité François Graner, entendu comme témoin de contexte dans ce procès, à la demande de l'association Survie. Celui-ci a rappelé notamment que le colonel Hogard arrivant au Rwanda le 22 juin 1994 avec l'opération Turquoise s'est déclaré surpris de trouver le pays en ordre et parfaitement administré malgré la guerre civile. Laurent Bucyibaruta était bien un des rouages du fonctionnement administratif.

### Le rôle de Bucyibaruta en question

Une fois décrites l'ampleur et le détail des massacres génocidaires à Gikongoro et les fonctions des préfets au Rwanda en 1994, viennent les questions précises qui amènent à juger Laurent Bucyibaruta aujourd'hui. A-t-il cherché à empêcher les massacres des Tutsis de sa préfecture ? A sauver d'éventuels survivants ? A-t-il demandé des rapports ou des enquêtes à ses subordonnés pour faire toute la lumière sur ces mas-

sacres ? A-t-il pris des sanctions contre ses sous-préfets ou certains gendarmes haut-placés lorsqu'il a eu connaissance de leur implication dans les massacres ? Les preuves et témoignages ont établi que non. Mais alors, s'il n'a pas agi pour s'opposer, est-ce parce qu'il partageait l'intention génocidaire ? Parce qu'il faisait lui-même partie des donneurs d'ordre ? Quel rôle a-t-il eu dans la préparation et l'exécution des différents massacres ?

Ou, comme l'ont argumenté ses avocats, son inaction est-elle liée à la contrainte dont il était victime, au fait qu'il risquait de se faire tuer s'il s'opposait, au fait qu'il n'avait plus aucun pouvoir sur ses subordonnés ou sur les gendarmes ? Le fait qu'il ait sauvé quelques Tutsis, dont sa femme, est-il une preuve de son innocence ?

Dans ce cas, pourquoi n'a-t-il pas pris la fuite, comme l'ont fait d'autres responsables civils à l'époque ? S'il ne partageait pas l'intention génocidaire, comme il l'a affirmé, pourquoi a-t-il été félicité par le président rwandais Sindikubwabo à la mi-avril ? Pourquoi a-t-il nommé à un poste de bourgmestre, pendant le génocide, une personne qu'il savait avoir été impliquée dans le massacre de la paroisse de Kibeho ?

L'argumentation des avocats des parties civiles et des avocates générales a apporté des éléments de réponse à ces différentes questions. Le génocide est mis en œuvre à tous les échelons de l'administration rwandaise ; en aucun cas les services préfectoraux ne perdent le contrôle face aux actions des miliciens et des forces militaires, l'administration continue de fonctionner, de même que les services judiciaires.

Aux yeux de Me Domitille Philippart, avocate du Collectif des parties civiles pour le Rwanda (CPCR), le fait que Laurent Bucyibaruta ait pu sauver quelques Tutsis est justement une preuve de la continuité de son autorité, un attribut de son pouvoir. Pendant le génocide, seules les personnes puissantes avaient la possibilité de choisir celles et ceux qui pourraient être sauvées, tout en en condamnant des milliers d'autres à la mort. C'était le cas de Bucyibaruta, qui pouvait passer les barrières sans problème, qui a toujours conservé une escorte de gendarmes et dont la maison n'a pas été menacée, alors même qu'il y abritait sa femme et son chauffeur tutsis.

En réponse à l'argument de la contrainte et au fait que Laurent Bucyibaruta craignait pour sa vie, Me Philippart a plaidé que le cas de Bucyibaruta n'était en aucun cas comparable avec ceux de deux autres préfets destitués et tués, invoqués par la défense. Le préfet de Butare a été assassiné car il était tutsi, un autre préfet hutu a été tué car il était un opposant politique de longue date. Ce n'était pas le cas de Bucyibaruta. En revanche, deux autres préfets ont été destitués par le gouvernement pour n'avoir pas été assez zélés pendant le génocide, mais n'ont pas été tués pour autant. L'un d'eux a pu fuir.

### Le verdict

La cour et le jury ont considéré que l'absence d'agir du préfet a caractérisé « une assistance et un encouragement apportés aux exécutants du génocide », ainsi ils ont déclaré Laurent Bucyibaruta « complice de crimes de génocide ainsi que de crimes



L'école technique de Murambi. (Photo Christian Lafitte)

contre l'humanité résultant d'une pratique massive d'exécutions sommaires à l'encontre de membres du groupe tutsi commis entre le 7 avril 1994 et juillet 1994 à l'ETO de Murambi, aux paroisses de Cyanika et de Kaduha, de même que lors de rondes et à des barrières ainsi qu'à l'encontre des élèves tutsis de l'école Marie Merci de Kibeho et ce en exécution d'un plan concerté ». Il a en revanche été acquitté pour le massacre de la paroisse de Kibeho et pour les meurtres de prisonniers tutsis.

Il a été considéré que « même s'il n'est pas établi qu'il a pleinement adhéré à l'idéologie raciste des dirigeants extrémistes hutus,

Laurent BUCYIBARUTA a été un rouage essentiel et a bien apporté une contribution substantielle à la mise en œuvre d'un plan haineux d'extermination des tutsis qui s'est révélé effroyablement efficace. ».

La cour et le jury ont également souligné que « l'accusé a adopté une attitude de déni de toute part de responsabilité pénale dans les atrocités dont ont souffert les dizaines de milliers de victimes de ce génocide et de ces crimes contre l'humanité et que ses manifestations d'empathie ont été rares. »

En conséquence, il a été condamné à 20 ans de réclusion criminelle. Il a d'ores et déjà fait appel de cette décision, de même que

le ministère public, qui avait plaidé pour qu'il soit condamné en tant qu'auteur du génocide (au lieu de complice). Ce nouveau procès signifie qu'il reste présumé innocent et que la décision de la Cour d'assises est réduite à néant....

Information de dernière minute, Laurent Bucyibaruta a été remis en liberté sous contrôle judiciaire, au vu de son état de santé, en attendant son procès en appel que l'on peut espérer voir se tenir dans deux ans. L'accusé aura alors 80 ans, il aura échappé à la justice pendant 30 ans.

*Laurence Dawidowicz et Marie Bazin*

## POURQUOI JUGER EN FRANCE?

Pour les principes et pour la loi. « Parce que les droits de l'Homme sont universels, les atteintes à la vie ne peuvent rester impunies, les acteurs et complices de crimes fondamentaux doivent savoir qu'ils ne seront nulle part tranquilles » a plaidé Me Antonin Gravelin représentant la FIDH (Fédération Internationale des Droits de l'Homme) et la LDH (Ligue des Droits de l'Homme). Par ailleurs, la France a adopté une loi relative à la coopération avec la Cour Pénale internationale (CPI) en 2002, puis a adapté le droit pénal, ce qui permet de juger en France un étranger qui y réside habituellement pour des crimes commis à l'étranger sur des étrangers. Pourtant le parquet n'avait jamais ouvert une instruction pour crime de génocide de son propre chef avant 2018. Les plaintes qui l'ont permis ont été déposées

par des associations ou des personnes qui avaient eu à souffrir du génocide, rescapés ou familles de victimes. A ce jour plus d'une trentaine de ces plaintes, certaines déposées dès 1995, sont encore en attente d'être jugées. Le premier procès a eu lieu en 2014 et seuls 3 autres hommes ont été jugés depuis.

En adoptant cette loi relative à la coopération avec la CPI, la France s'était engagée soit à juger soit à extraditer vers le pays où les crimes ont été commis. Pourtant elle peine à allouer les moyens nécessaires à la justice française pour que les procès aient lieu dans des délais raisonnables, mais elle refuse aussi d'extraditer vers le Rwanda. Or la peine capitale n'y est plus prévue, ni la détention à vie à l'isolement, les règles de procédures et la protection des témoins ont été modifiées, le nombre d'avocats

pour les accusés sans ressources a été augmenté, les conditions de détention ont été mises aux normes internationales d'après la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) qui a déclaré que les procès y seraient équitables depuis 2011. La France continue de refuser ces extraditions, contrairement au Tribunal International pour le Rwanda (qui a terminé ses travaux en 2015) ou aux autres justices nationales qui ont extradité des accusés vers le Rwanda pour qu'ils y soient jugés (la Suède, la Norvège, le Canada, les Pays-Bas, l'Allemagne, le Danemark, l'Ouganda, etc...).

Combien de temps faudra-t-il encore pour juger en France la trentaine de personnes accusées de crime de génocide à l'encontre des Tutsis du Rwanda et leurs complices ?

## SOUTENEZ-NOUS : ABONNEZ-VOUS !

Pour décrypter la politique de la France en Afrique, retrouvez dans votre boîte aux lettres douze pages d'analyse critique des principaux faits de l'actualité franco-africaine. **Billets d'Afrique est entièrement réalisé par des bénévoles<sup>1</sup>, militant-e-s au sein de Survie, une association qui dénonce la Françafrique depuis 1984.**



OUI, je m'abonne pour un an (soit 11 numéros) à **Billets d'Afrique**. Je renvoie ce bulletin complété, accompagné de mon paiement à : Survie - 21ter, rue Voltaire - 75011 Paris

OUI, je souhaite recevoir **Billets d'Afrique** au format numérique, par email, plutôt qu'en papier.

nom :

prénom :

adresse :

CP :

ville :

email :

**TARIFS** France 25€, Petits budgets 20€, Étranger et outre-mer 30€

Modalités de paiement : chèque à l'ordre de Survie - Virement bancaire IBAN : FR76 4255 9100 0008 coopératif, précisez l'objet sur l'ordre de virement - Vous pouvez aussi payer en 4 échéances prélèvement automatique, nous contacter de : [contact@survie.org](mailto:contact@survie.org) (+33)9.53.14.49.74

<sup>1</sup> La parution dépend des contraintes dues au bénévolat : les numéros peuvent prendre du retard.